

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Membres absents excusés : M. Quentin Beausire ; M. Giuseppe Fonte ; M. Ngoc Huy Ho ; M. Robert Joosten ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; Mme Paola Richard De Paolis ; Mme Sandrine Schlienger ; Mme Marlène Voutat.

Membres absents non excusés : Mme Aude Billard ; M. Pierre Oberson

Membre démissionnaire : M. Anselme Bender

Membres présents	88
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	2
Membres démissionnaires	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

R37-SE
Rapport s/
Préavis N°
2019/07

Politique en matière de vidéosurveillance dissuasive « Rapport d'activité et révision du règlement communal sur la vidéosurveillance ».

Rapporteur : M. Axel Marion (CPV)

[rempl. à la tribune par : M. Jean-Daniel Henchoz (PLR)]

Discussion

M. David Raedler (Les Verts) qui dépose un amendement.

Amendement
Raedler
(dépôt)

Art. 6 al.4 (nouveau) : *L'installation de caméra(s) sur un lieu où se tiendra un poste mobile de collecte des déchets ne peut intervenir qu'au maximum six jours à l'avance et ne peut s'étendre au-delà de la fermeture du poste. La Municipalité est chargée d'identifier, pour chaque poste mobile de collecte des déchets, le nombre de jours exact qui est nécessaire au regard des buts poursuivis.*

Art. 8 : Les horaires d'enregistrement sont dans chaque cas définis conformément au principe de la proportionnalité. La durée de l'enregistrement est, en principe, permanente à l'exception des bâtiments scolaires, des déchetteries, des postes mobiles de collecte des déchets et des cimetières pour lesquels l'enregistrement a lieu uniquement hors des heures d'école ou des heures d'ouverture.

Discussion
(suite)

M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. David Raedler (Les Verts).

Discussion
s/amendement

La parole n'est pas demandée.

<i>Vote s/amendement Raedler</i>	Le Conseil, par 74 oui, 3 non et 1 abstention, approuve l'amendement de M. David Raedler.
<i>Discussion (suite)</i>	M. Alain Hubler (EàG) <u>qui demande le report du vote (art. 84 RCCL).</u>
<i>Demande de renvoi du vote</i>	La demande de renvoi du vote étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
INI15 - Postulat	<u>de Mme Diane Wild</u> (PLR) et consorts : « <i>Lausanne, capitale du sport associatif</i> »
Discussion préalable	Mme Diane Wild (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Valentin Christe (PLC) <u>qui demande le renvoi en commission.</u>
	La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
INI18 - Postulat	<u>de M. Benjamin Rudaz</u> (Les Verts) et consorts : « <i>Pour une stratégie municipale de gestion des marchandises cohérente, compatible avec une ville dynamique et agréable à vivre</i> »
Discussion préalable	M. Benjamin Rudaz (Les Verts) <u>qui demande le renvoi à la municipalité.</u>
	Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
	de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.
Questions orales	
I.	Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic
II.	Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.
III.	M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
IV.	M. Nicola Di Giulio (PLC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

V.	M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie
VI.	Mme Sandra Pernet (CPV) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.
VII.	M. Musa Kamenica (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic
VIII.	M. Claude Calame (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie
IX.	M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Grégoire Junod, syndic
X.	M. Xavier de Haller (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité
XI.	M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic
XII.	Mme Anita Messere (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Anita Messere (UDC).
XIII.	M. Abc XYZ (XX) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie
INT17-SE Interpellation urgente	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> de M. Claude Calame (EàG) et consorts : « <i>Les conditions de travail de la STEP doivent être améliorées</i> »
<i>Développement</i>	M. Claude Calame (EàG) ;
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ;
<i>Discussion</i>	M. Claude Calame (EàG) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal soutient les revendications des salariés de la STEP et souhaite que la Municipalité apporte des réponses positives à l'amélioration de leurs conditions de travail en matière de sécurité, de santé et de compensation salariale.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Arnaud Thiéry (soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Denis Corboz (EàG) <u>qui dépose une motion d'ordre demandant de passer au vote.</u>

<i>Motion d'ordre</i>	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre Corboz</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et 1 abstention, accepte la motion d'ordre déposée par M. Denis Corboz, demandant de passer au vote de la résolution.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 40 oui, 13 non, et 3 abstentions, accepte la résolution de Claude Calame. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 50. La présidente : Le secrétaire :